

Image not found or type unknown



Retour en france avec enfants apres divorce en espagne

Par **odile**, le **29/08/2012** à **12:26**

Bonjour, après un divorce en Espagne, je souhaiterais pouvoir rentrer en France avec mes enfants (6 et 7). Il m'en a été attribué la garde et je bénéficie d'une protection judiciaire et d'une interdiction d'approche du père suite à son comportement. J'ai d'ailleurs perdu mon emploi en Espagne à cause de lui et je me suis retrouvée sans logement depuis. Ma rentrée en France est de vital importance puisque je suis hébergée en famille, je pourrais accéder aux droits sociaux et la conjoncture d'emploi est nettement pire en Espagne.... pensez-vous que l'Espagne pourrait me donner droit à revenir si le père s'y nie? y a-t-il en France une loi qui protège mes enfants, étant français par filiation??? Merci